

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Redacteur en chef: Dr J. I. DESROCHES.

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr A. T. BROSEAU.
Dr NORBERT FAFARD.
Dr JOS. ASSELIN.
Dr H. E. DESROSIERS.
Dr A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
Dr A. G. A. RICARD.
Dr J. E. BERTHELOT.
Dr S. LACHAPELLE.
Dr J. D. GAUTHIER.
Dr C. N. BARRY.
F. B. LAVALLEE.
Dr H. JEANNOTTE.

Dr J. A. LARAMÉE.
Dr E. P. LACHAPELLE.
Dr A. B. LAROCQUE.
Dr A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Dr A. LAPORTE.
Dr M. J. PALARDY.
Dr G. ARCHAMBAULT.
Dr A. T. BRISSON.
Dr ED. GAUVREAU.
Jos. HAYNES.
S. LACHANCE.
Dr J. A. LE BLANC.

Dr W. H. HINGSTON.
Dr W. MOUNT.
Dr L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
EMILE VANIER.
Dr LS LABERGE.
Dr S. DUVAL.
Dr A. PICHÉ.
D. J. E. TREMBLAY.
J. Z. RESTHER.
Dr J. PELLETIER.
Dr F. C. T. LAMOUREUX.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé au

Dr J. I. DESROCHES, No 1155, rue Mignonne, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNONCES: \$20.00 la page,—\$12.00 la demi-page,—\$7.00 le quart de page.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

1888

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,
ponts, arpentages publics et particu-
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles
et religieuses, établissements industriels,
constructions privées.
Expertises, arbitrages, expropriations.

J. EMILE VANIER
INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,
ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : NO 61 RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

INSTITUT VACCINOGENE

A Messieurs les Médecins,

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même, faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination, mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté ; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, v.g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

PRIX.—Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à Messieurs les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, *Propriétaire et Gérant.*

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. V.

MONTREAL, JUIN 1888.

No. 2.

SOMMAIRE.

Traité Élémentaire d'Hygiène.—Chronique de l'Hygiène en Europe.—Hygiène Dentaire Infantile.—Moyens à employer pour remédier à la sueur et à la mauvaise odeur des pieds.—Hygiène du chanteur.—De l'emploi des Tuyaux de plomb pour la conduite des eaux alimentaires.—Nomination—Bonne poudre pour les dents.—Pommade contre les gerçures des lèvres.—Bonne Brillantine.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE.

SEPTIÈME LEÇON.

Du travail

LA LOI DU TRAVAIL.—Le Créateur a condamné l'homme au travail. C'est une loi d'expiation profondément inscrite dans les entrailles de l'humanité. Aussi toute personne intelligente et libre est tenue d'obéir à cet ordre suprême, qui est une des conditions de sa nature et une des exigences de son organisation. Elle se trouve, étant un corps et une âme, engagée à deux sortes de devoirs, et elle ne s'en acquitte pas si elle ne livre son corps au travail et à l'exercice, de même que son esprit à l'étude et à la méditation.

Cette loi du travail doit son origine aux circonstances où se trouva placé le premier homme, et qui sont devenues la condition de la vie.

LE TRAVAIL EST NÉCESSAIRE.—“Perdre le temps, c'est perdre plus que du sang : c'est mutiler son être ; c'est commettre un vrai suicide (Young). En effet, la santé et le bonheur sont attachés à un juste et honorable emploi de nos facultés, comme la peine et les désordres de toutes sortes sont l'apanage de l'oisiveté.

La vie n'est, en un certain sens, autre chose que le mouvement. Les différents organes qui constituent les rouages de la machine humaine sont le siège de mouvements divers : tantôt étendus et visibles comme ceux de la respiration et de la circulation, tantôt infiniment limités comme ceux des sécrétions, de l'absorption, de la sensation, etc. Soit qu'il applique son intelligence, soit qu'il emploie l'énergie de ses bras, l'homme exerce ses organes, ses fonctions ; exerce utile, parce qu'il assure leur conservation et leur intégrité ; utile par l'activité intellectuelle ou physique développée ; utile, par la satisfaction morale que procure le devoir accompli.

Il faut donc, dans l'intérêt de la santé, cultiver les jouissances de l'esprit et le goût des sciences physiques.

LE TRAVAIL D'ESPRIT ET LE TRAVAIL PHYSIQUE.—Le travail d'esprit et le travail physique se valent en dignité. Le travail intellectuel ennoblit le travail manuel, et celui-ci rend le premier inoffensif. Ils concourent tous deux à l'œuvre de l'activité humaine. Mais les exigences de la

vie ont divisé ce que la nature avait uni. Ainsi la position qu'occupe l'homme dans la société détermine cette bifurcation de l'activité humaine, qui conduit à des conséquences multiples. d'où naissent les tempéraments, les habitudes, les altérations spéciales de la santé. Mais l'hygiène ne saurait trop insister sur les dangers d'un travail exclusif. D'ailleurs nous pouvons nous en convaincre par ce qui va suivre.

LE TRAVAIL D'ESPRIT.—La pensée est le caractère distinctif entre l'homme et les autres animaux de la création. Elle est la plus belle de ses facultés, car il est impossible d'apercevoir l'âme autrement que par la pensée. Elle a son siège d'action dans le cerveau. Elle est le résultat de l'activité cérébrale, et elle domine tout notre être. Sous l'effort rapide de la pensée, le cerveau imprime à l'organisme une impulsion qui le fait fonctionner avec plus d'entrain et plus de force. Nous avons déjà démontré, dans une leçon précédente, l'équilibre préétabli entre les fonctions du cerveau et celles des autres organes de l'économie : ce qui fait que l'homme instruit est plus apte à bien vivre, à s'entourer de toutes les précautions que lui suggère la prudence. Parce qu'il comprend mieux la valeur de la vie, il est tenu d'en faire un plus intelligent usage. Ainsi l'intelligence qui raisonne a l'empire des plus nobles passions et ne donne aucune prise aux vils instincts. L'homme qui pense évite tous les écueils que présente le chemin de la vie. L'homme qui étudie apprend de l'hygiène qu'il ne faut pas se cantonner dans un cercle d'occupations où il use certaines facultés en les surmenant, ou encore moins parce qu'il les exerce que parce qu'il néglige d'exercer les autres.

CONDITIONS ANTI HYGIÉNIQUES.—M. Tissot ramène aux chefs suivants les conditions anti-hygiéniques du travail de l'intelligence : 1° inaction ; 2° contention d'esprit ; 3° veilles ; 4° air confiné ; 5° défaut de culture corporelle ; 6° travail pendant le repas et après ; 7° résistance aux besoins organiques ; 8° isolement volontaire.

Ces questions sont trop importantes pour ne pas mériter d'être indiquées ici, ne fût-ce que dans une analyse très sommaire.

LES DANGERS DE L'INACTION MUSCULAIRE.—Le travailleur de l'intelligence doit, s'il veut conserver la pleine activité de ses facultés, consacrer une partie de son temps à l'exercice corporel. S'il ne le fait pas, il s'expose à des troubles de la digestion : constipation, dyspepsie, hémorroïdes, etc. ; puis à des désordres nerveux : migraines névralgies, pesanteurs de tête ; insomnies et congestions du cerveau ; parfois encore aux maladies du cœur qui viennent abrégier le cours de la vie. C'est ici le temps de dire : " mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie ; " puis ajoutons cette autre vérité de Bacon : " Pour l'âme humaine, un corps bien sain est un hôte, un corps malade un géolier."

CONTENTION D'ESPRIT.—S'il est longtemps assis, courbé sur un bureau, méditant profondément et voulant exprimer sa pensée, le travailleur maintient son cerveau dans un état de turgescence circulatoire temporaire. S'il prolonge ce labeur, ou s'il le répète à des intervalles trop rapprochés, il prédispose son cerveau aux congestions, aux inflammations, à l'apoplexie ou au ramollissement.

Savoir travailler n'est pas une chose si facile qu'on le croit. Une bonne distribution des heures du travail intéresse vive-

ment la santé. Evidemment l'hygiène ne peut pas établir une réglementation unique pour tous les travailleurs de la pensée. Pour ce qui concerne le surmenage intellectuel et la sédentarité dans les écoles, l'Académie de Médecine de Paris a reconnues indispensables les mesures hygiéniques qui sont ainsi formulées :

“ Autant que possible, l'externat doit être substitué à l'internat ; car, plus que l'externe, l'interne est soumis à l'encombrement humain du dortoir, à la sédentarité, à l'inertie corporelle pendant les classes, durant les longues études.

“ Le sommeil, de plus longue durée pour les enfants que pour les jeunes gens, ne doit pas être de moins de huit heures pour ces derniers, le cerveau ayant besoin de se reposer des fatigues occasionnées par le travail intellectuel.

“ La durée quotidienne du travail intellectuel, de huit à vingt ans, progressivement proportionnel à l'âge, ne doit pas être de plus de trois à huit heures.

“ Le travail intellectuel doit être interrompu par des récréations, des jeux, des chants. La durée des classes, de vingt à trente minutes pour les enfants, ne doit pas dépasser une heure ou une heure et quart pour les jeunes gens.

“ Pour réduire à moins de trois à huit heures, selon les âges, le travail intellectuel comprenant les classes et les études ou devoirs de maison, on doit surtout diminuer ces derniers travaux, qui, plus longtemps que les classes, astreignent à l'immobilité.

“ Les programmes de l'enseignement doivent être réduits proportionnellement au temps donné au travail intellectuel.

“ Non seulement l'étendue des programmes d'examen doit être limitée, mais aux examens généraux, encyclopédiques, qui exigent un surmenage intellectuel fati-

gant, il faut substituer des examens partiels, fréquents, motivant un travail régulier, laissant à l'intelligence le temps de s'assimiler les connaissances multiples successivement étudiées.

“ En dehors des heures données au sommeil, aux repas, au travail intellectuel, suivant les âges, dix à six heures doivent chaque jour être données aux jeux, chants, courses, promenades, gymnastique, exercices et manœuvres militaires. Mais pour les jeux, la course, les promenades, la gymnastique, il faut que les élèves aient de l'espace, de la liberté ; pour les exercices et manœuvres militaires, il faut que les jeunes gens ayant acquis durant la période scolaire cette instruction militaire préparatoire, sachent que plus tard ils seront d'autant moins retenus à l'armée que cette instruction militaire préparatoire aura été reconnue plus complète.”

L'Académie de médecine appelle l'attention des pouvoirs publics sur les graves conséquences morbides du surmenage intellectuel et de la sédentarité dans les écoles, lycées et écoles spéciales, et sur la nécessité d'apporter de grandes réformes aux modes d'enseignement actuellement adoptés.

Ces idées concordent pleinement avec celles si nettement exprimées par la Commission du Concours de 1887 de la Société française d'Hygiène de Paris.

En Angleterre, la pédagogie n'impose que cinq heures de travail aux élèves ; en Suède, que six heures.

N'oublions pas que le cerveau vit aux dépens du corps. Que les éléments indispensables pour activer les fonctions d'assimilation et de désassimilation, et, par conséquent, pour renouveler les organes, pour leur donner la vie, sont l'air pur, l'exercice, le mouvement, etc.

Dans la vie commune, huit heures de travail réglé divisées en compartiments, dont le nombre, l'importance et la succession soient suivant l'hygiène, ne peuvent porter atteinte à la santé. D'ailleurs, inutile d'ajouter que la dose du travail est relative à l'activité cérébrale qu'il développe.

LES VEILLES.—Le travail du soir est une mauvaise chose. D'ailleurs, il est plus incertain, moins régulier, moins productif. Il est une cause de surmenage, d'épuisement et de myopie. La soirée doit préparer le sommeil par la détente de l'esprit et par le ralentissement de toutes les activités vitales, surexcitées pendant la journée. Le sommeil ainsi amené est plus calme et plus réparateur. Au contraire, le travail de nuit rend le sommeil plus fatigant en prédisposant aux rêves.

Le meilleur temps de la journée pour le labeur de l'intelligence, c'est le matin. A ce temps du jour, le travail est plus fructueux, parce que le corps est reposé et l'esprit frais et dispos. Cependant, il n'est pas bon de travailler longtemps à jeun. Au matin, après onze à douze heures d'inanition, l'organisme est à vide de ressources alimentaires, et ne peut soutenir sans fatigue un long travail.

DÉFAUT DE CULTURE CORPORELLE.—La variété dans le travail est souvent le secret de son innocuité ; c'est certainement la première difficulté à vaincre : savoir se reposer d'un travail par un autre est la précaution la plus radicale quand il s'agit de la santé. Michel-Ange n'a probablement vécu quatre-vingts ans que parce qu'il passait, comme en se jouant, du ciseau à l'équerre, et de celle-ci au pinceau. Il est incontestable qu'il faut, pour faire de la bonne hygiène, entremêler le travail sérieux de ce travail

physique qui distrait les yeux et l'imagination, et qui délasse les organes de la torpeur déterminée par l'inaction.

TRAVAIL PENDANT LE REPAS ET APRES.—Physiologiquement, le travail de l'estomac et celui de l'intelligence sont incompatibles. L'une et l'autre de ces fonctions ne s'accomplissent que par le concours obligé des systèmes nerveux et circulatoire. Or, l'esprit en travail, comme nous le savons, détermine un afflux sanguin au cerveau, et produit une exaltation nerveuse vers cet organe. D'un autre côté, l'estomac, pour digérer convenablement les aliments, a besoin d'une plus grande abondance de sang et d'une activité nerveuse plus énergique. De telle sorte que, pour ne pas rompre l'équilibre vital, il est important de ne pas méconnaître ces lois physiologiques. L'estomac, troublé dans sa besogne, l'accomplit mal et se venge sur le cerveau, qu'il appesantit et congestionne. Racine, dont tout le monde connaît la vive imagination, la rectitude de jugement, disait cette règle qui est scellée du sceau de l'expérience : "Le temps du repas n'est pas propre pour concevoir bien nettement ;" il ajoutait : "il ne faut pas se mettre à travailler sitôt après le repas."

Le temps qui doit s'écouler après le repas pour assurer une bonne digestion est, au moins, d'une heure. L'inaction et le sommeil sont les ennemis d'une bonne digestion.

RÉSISTANCE AUX BESOINS DE LA NATURE.—Les fatigues musculaires se réparent par le sommeil ; celles de l'intelligence appellent l'insomnie. L'insomnie se produit de plusieurs façons : par la tension nerveuse que détermine le travail de l'intelligence ; par l'irrégularité des habitudes qui sont l'apanage si ordinaire des penseurs ; enfin par des efforts de la pen-

sée aux heures de la nuit. Combien il y en a qui résistent aux légitimes sollicitations du repos ! combien il y en a qui ont l'art de ne pas penser ou de penser seulement à leur heure ! Aussi combien il en reste en route ! Il serait aussi douloureux qu'instructif de compter le nombre de ces victimes.

Sainte-Beuve a très bien compris ce caractère de la vie du travailleur intellectuel dans les temps très modernes : "Aujourd'hui, par l'immense travail que l'écrivain s'impose et que la société lui impose à courtes échéances, par suite de la nécessité où il est de frapper vite et fort, il n'a pas le temps d'être si platonique et si délicat. La personne de l'écrivain, son organisation tout entière s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres ; *il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles.*"

C'est la maladie du siècle de marcher à toute vapeur, de vivre non seulement trop vite, mais encore de vivre trop.

ISOLEMENT VOLONTAIRE. — On peut diviser en quatre grandes classes les travailleurs de la pensée : ceux qui en font le gagne-pain de chaque jour ; ceux qui étudient et qui cherchent à élargir la sphère de leurs connaissances ; ceux qui travaillent à exprimer leurs pensées ayant les appétits de la notoriété ; ceux enfin qui portent en eux la flamme du génie, qui ont la passion et le martyre de la gloire. Aux travailleurs des trois premières classes, l'hygiène recommande la modération et le contrepois des exercices physiques ; les derniers ont ce qu'on appelle la névrose du génie, "on n'a qu'à les plaindre et à les laisser dans leurs fournaies." Leur activité intellectuelle trahit leur activité physique. On se suicide parce qu'on n'observe pas les prescriptions de l'hy-

giène. Si l'hygiène faisait partie du programme de l'enseignement scolaire, on verrait diminuer la fréquence de ces violations barbares des lois de l'organisme. Ainsi la chose en vaut la peine, puisqu'il s'agit de diriger dans la voie la plus favorable aux intérêts intellectuels et physiques la jeunesse qui étudie, et qui sera plus tard la force vive de la nation.

LE TRAVAIL PHYSIQUE EST NÉCESSAIRE A L'ACTIVITÉ ORGANIQUE. — Le travail des mains est la condition nécessaire de la santé physique comme du développement normal de l'intelligence. Il augmente la valeur fonctionnelle des organes, comme il assure leur conservation et leur intégrité. Les belles expériences de Claude Bernard, célèbre physiologiste français, sont très concluantes à ce sujet : quand un muscle se repose, le sang ne change pas de caractère, il reste artériel et rouge ; quand il travaille, le sang lui abandonne son oxygène, se charge d'acide carbonique, et sort complètement veineux. "Le travail musculaire détermine une consommation plus grande dans l'économie, et par conséquent brûle une quantité plus considérable d'éléments, qui cessent de faire partie de l'organisme. Ce résultat amène un renouvellement plus rapide des tissus. Le travail physique favorise donc les phénomènes d'assimilation et des désassimilation. Il est donc nécessaire à l'activité organique.

LE TRAVAIL MODÉRÉ. — Le travail, pour être utile à la santé, doit s'accomplir dans de bonnes conditions hygiéniques. Il est nécessaire qu'il réunisse, à la fois, la modération, l'attrait pour stimulant, et la mise en jeu de tous les efforts musculaires. Le travail modéré, qui met en activité tout le système musculaire, régularise la circulation, favorise la digestion, entretient une bonne nutrition, rend régu-

lière l'expulsion des fèces, et prévient ainsi les congestions que des prédominances d'organes ou des dispositions spéciales pourraient produire. Mais le travail constitue une dépense organique qui exige, pour le réparer, une bonne nourriture. Dans ces conditions, il y a développement de l'intelligence, accroissement du système musculaire, et perfectionnement de la santé.

LE TRAVAIL EXAGÉRÉ. — Le travail exagéré a des effets fâcheux sur la santé, comme il est facile de le comprendre. La fibre musculaire est, en quelque sorte, un poumon microscopique qui absorbe de l'oxygène, exhale de l'acide carbonique et produit de la chaleur. Le travail exagéré accélère plus considérablement le cours du sang, augmente la température, et, par conséquent, brûle une quantité anormale de carbone. Tout ceci se produit aux dépens de l'organisme, qui s'use beaucoup plus qu'il ne se répare. Alors apparaît le sentiment de la fatigue. La conséquence de la répétition de ce travail exagéré mène à l'amaigrissement, aux altérations profondes du sang, à l'anémie. Dans ce cas, ni l'alimentation, ni les heures de repos ne peuvent réparer les pertes subies par les organes. Cet état de *misère physiologique* prédispose l'individu à contracter une foule de maladies, particulièrement les maladies générales, les fièvres typhoïdes, le typhus, la consommation, le choléra, etc.

Le principe est "de ne dépenser que dans la mesure de son avoir." Quod est, eo decet uti, et quidquid agas, agere pro viribus (Cicéron). Aussi, dans les professions manuelles, il faut savoir proportionner le travail aux ressources de l'organisation, et la nourriture au travail. Une bonne nourriture, un milieu respiratoire pur et salubre, fourniront à

l'organisme une réparation toujours suffisante. Pour cette classe de travailleurs, surtout les soins de propreté et l'usage fréquent du bain permettront à la peau de régulariser convenablement cette grande production de chaleur, et de l'empêcher de devenir excessive. La machine humaine est si admirablement construite que, si elle est bien entretenue, soigneusement alimentée, son harmonieuse et puissante activité, loin de l'user, en assure la durée et la santé.

LES PROFESSIONS MANUELLES. — Si les progrès de la civilisation à travers les âges ont marqué l'avancement incessant de l'industrie chez les peuples, il n'est pas moins vrai de dire que la santé de l'ouvrier a toujours été décroissante. Cela tient à la dégradation morale et aux causes d'insalubrité que l'hygiéniste remarque dans l'atelier et le logement de l'ouvrier. Il y a des règles d'hygiène spéciale qui ne concernent que tel ou tel groupe déterminé de la société. Ainsi chaque profession a son hygiène qui lui est propre. Mais les professions et les industries sont tellement diverses qu'il nous est impossible de faire ici une mention spéciale de chacune. Nous nous contentons de donner ici quelques considérations générales sur l'hygiène ouvrière.

LES MANUFACTURES. — Dans ces divers arènes où les soldats de l'industrie passent une partie de leur vie, se trouvent un grand nombre de causes qui altèrent la santé. L'atmosphère, qui s'imprègne de vapeurs âcres et délétères, de poussières dangereuses, de germes méphitiques ; le bruit étourdissant dont certains ateliers sont remplis ; les attitudes vicieuses auxquelles certaines professions obligent, et qui déterminent à la longue des déformations caractéristiques du corps ; les accidents

sans nombre auxquels les travailleurs sont exposés ; les travaux qui entraînent l'exercice de certains membres en laissant les autres dans l'inaction ; les variations atmosphériques dangereuses que déterminent certaines industries, et d'autres causes encore, contribuent à aggraver la situation de la population ouvrière. Voilà assurément de grands dangers qui pèsent sur l'ouvrier. Il y aurait moyen pourtant de les diminuer par la prévoyance et par l'observance de l'hygiène ! " Un mémoire lu à l'Académie de médecine de Paris prouve que ce ne sont pas tant les professions insalubres, mais les professions mal choisies, mal appropriées à la constitution des travailleurs, qui font le plus grand nombre de victimes." De là l'extrême importance, avant d'embrasser une profession, de considérer son état constitutionnel. Il ne faut jamais oublier que la première et la principale loi du travail, c'est " de ne dépenser que dans la mesure de son avoir, et quoi qu'on fasse, de ne jamais dépasser ses forces."

L'AGRICULTEUR.—La profession agricole est, à coup sûr, la profession la plus hygiénique. De nos jours, le perfectionnement de la culture, l'usage des machines, l'extension du commerce et des moyens de transports, améliorent tellement la position de l'homme des champs, qu'elle est devenue une des plus enviables.

L'agriculteur respire un air pur, accomplit son travail dans des conditions très favorables à la santé. Avec de la prudence contre les intempéries des saisons, il coule l'existence la plus longue et la plus heureuse. Aussi la mortalité à la campagne est la plus faible ; aussi les affections mentales y sont à peu près inconnues ; la misère y est des plus rares. La mission des gouvernements de favoriser l'agriculture constitue donc un devoir, car l'agriculture assure les bonnes mœurs et la

richesse d'un peuple.

LES LOGEMENTS DE L'OUVRIER.—Les ouvriers s'entassent dans les plus pauvres quartiers des grandes villes, où les loyers offrent un prix plus accessible à leurs bourses. Ils sont condamnés à vivre pour la plupart dans des logements infects, manquant d'air et d'espace. La plupart du temps, appartenant à des propriétaires avides du gain et ne connaissant pas la pitié pour le malheureux, ces habitations ouvrières sont et restent dans les plus mauvaises conditions sanitaires. Aussi demandez au médecin dans quelles classes de la société sévissent le plus les maladies contagieuses ? Tous vous répondent : dans les familles ouvrières.

LA NOURRITURE DE L'OUVRIER.—Elle est tellement chère, et les moyens de l'ouvrier sont si restreints, que la famille pauvre se nourrit de substances alimentaires de qualité inférieure ou avariées. Le travailleur aurait pourtant, plus qu'aucun autre homme, besoin d'une bonne alimentation pour supporter son rude labeur.

DESIDERATA.—Voilà, messieurs, les traits principaux de l'hygiène du travail. Ils émanent du principe fondamental de la santé. Comme nous l'avons démontré physiologiquement, la santé s'élabore et s'entretient par l'exercice de nos facultés. Elle réside dans la satisfaction légitime de nos besoins moraux et physiques. Et par la connaissance de l'hygiène, la vie est dirigée avec prévoyance ; l'homme cesse d'être un instrument qui obéit aux exigences de la passion, pour devenir une intelligence qui dirige. L'instruction populaire, la vulgarisation des notions d'hygiène, peuvent seules moraliser un peuple, lui donner des habitudes d'ordre, d'économie, de propreté, de sobriété et de dignité personnelle.

DR J. I. DESROCHES

CHRONIQUE DE L'HYGIENE
EN EUROPE.

Nouveau procédé pour reconnaître si les viandes contiennent de la Trichine.— L'épandage des eaux d'égout.— Le tout à l'égout et le Dr DuMesnil.— Le saturnisme dans le département de la Seine.— Le Prof. Putzeys et l'Hôpital de Bavière à Liège.— L'Exposition et le Congrès international de sauvetage.— L'hospice marin de Fano.— Nouveau traitement des eaux vannes.— Une nouvelle source d'intoxication saturnine.— Le Rio Tinto et le décret ministériel.— La caravane hydrologique de la société française d'Hygiène.— Le Professeur Maumené et les tuyaux de plomb.— Le projet de loi sanitaire italien.

Le Dr J. A. Close prend une petite portion de la viande suspecte, et l'introduit dans un mélange de pepsine et d'acide chlorhydrique placé dans un tube d'essai de forme conique ; la trichine reste en liberté et peut être examinée aisément au microscope. Si on chauffe légèrement la planchette du microscope, on voit la trichine s'agiter. Ce procédé, d'après le Dr Close, est le seul qui permette de découvrir rapidement et avec certitude l'existence des trichines dans les viandes. (*Boletín de medicina naval—Madrid*).

La loi relative à l'épandage des eaux d'égout sur les terrains d'Achères, votée par la chambre des députés, a été conformément à la loi, renvoyée au sénat. La commission nommée par ce dernier a voulu avoir l'opinion du conseil d'Hygiène de la Seine, et elle lui a posé les questions suivantes :

1°. L'épandage des eaux d'égout, tel qu'il est pratiqué à Gennevilliers et tel qu'il résulterait de l'adoption par le Sénat,

du projet de loi voté par la Chambre sur l'utilisation agricole des eaux d'égout et sur l'assainissement de la Seine, offre-t-il des dangers au point de vue de la salubrité publique ?

2°. Existe-t-il, relativement à la préservation des eaux de la Seine, un système connu meilleur au point de vue de la salubrité publique ?

3°. Le système du *tout à l'égout*, pratiqué conformément au règlement voté par le Conseil municipal le 28 Février 1887, présente-t-il des inconvénients pour la santé publique ?

4°. Y a-t-il un système de vidange qui offre moins d'inconvénients pour la salubrité publique ?

Il en est résulté une discussion entre MM. Pasteur, Rochard, A. Gautier, Trélat, Alphand, Proust, L. Faucher, Schlosing, Bourgoïn, Levraud, Riche, Voisin et Olivier.

Au cours de cette discussion, le professeur A. Gautier a déclaré que l'expérience avait prouvé que *les filtres en porcelaine n'empêchaient pas le passage des microbes*.

Le conseil d'Hygiène a répondu :

1°. Par 24 voix contre 7, qu'il n'y a pas de danger, au point de vue de la salubrité publique à l'épandage des eaux d'égout ;

2°. Par 29 voix sur 30 votants et un bulletin blanc, qu'il n'existe pas, relativement à la préservation des eaux de la Seine, un meilleur système que l'épandage des eaux d'égout ;

3°. Par 23 voix contre 11, que le système du "tout à l'égout," pratiqué conformément au règlement voté par le Conseil municipal le 28 février 1887, ne présente pas d'inconvénients pour la santé publique.

4°. Par 17 voix contre 15 sur 32 vo-

tants, qu'il n'y a pas de système de vidange connu qui offre moins d'inconvénients pour la salubrité publique.

Des amendements sont présentés et votés, le premier par 15 voix contre 10, le second à l'unanimité. Ces amendements sont les suivants :

1°. "La ville de Paris devra poursuivre l'étude de l'établissement de canalisations fermées pour l'évacuation des vidanges.

"Signé ; Riche, Junfleisch, Arm. Gautier, Arm. Goubaux et Lagneau."

"2° Pour donner au nouveau système d'assainissement toute sa valeur, il est indispensable :

"1°. D'en hâter l'application intégrale ;

"2°. D'augmenter, dans le plus bref délai possible les surfaces d'épandage qui sont actuellement restreintes, même après l'adjonction des terrains d'Achères ;

3°. D'amener d'urgence dans Paris les eaux potables des sources nouvellement acquises par la ville.

"Signé : Trélat, Levraud, Hétiér, Michel Lévy, Proust et Olivier."

(*Bulletin Médical*—Paris)

* * *

Le Dr Du Mesnil n'est pas de l'avis du Conseil d'Hygiène de la Seine en ce qui concerne le "tout à l'égout." Pour lui, les égouts de Paris ne sont pas construits pour l'application du "tout à l'égout" les pentes sont insuffisantes, et il y a séjour des vases dans les égouts. Lors du "tout à l'égout," les matières fécales séjournant se putréfieront, et nous verrons apparaître les maladies zymotiques en plus grand nombre qu'aujourd'hui. D'après M. Humblot lui-même—(c'est l'ingénieur du service des égouts), il faudrait alors, pour améliorer et compléter le réseau d'égout

faire une dépense de 45 millions de francs.

En outre l'eau est en quantité insuffisante pour procéder au lavage des égouts. Le Dr Du Mesnil conclut ainsi :

"Paris est plus frappé que beaucoup d'autres grandes villes de l'Europe par certaines maladies épidémiques, et il se confirme de jour en jour que la pratique clandestine de l'envoi des matières de vidanges dans de mauvais égouts, l'insuffisance en quantité et parfois en qualité des eaux livrées à la consommation, sont les facteurs les plus importants de la mortalité occasionnée par les maladies zymotiques." (*Bulletin Médical*—Paris.)

Le Dr Du Mesnil est un peu dans le vrai ; mais on ne doit pas oublier que si ses critiques sont justes, il n'en est pas moins certain que les fosses mobiles et les fosses fixes sont contraires à l'Hygiène. On doit donc les supprimer. Le dilemme qui se pose alors est le suivant : ou le tout à l'égout avec un réseau convenable, ou une canalisation spéciale pour les vidanges.

Que l'on choisisse le système le plus économique, mais que Paris, la ville Lumière, ne reste pas plus longtemps avec ses immondes fosses.

* * *

Dans la séance du 20 février 1888, du comité consultatif d'Hygiène publique de France, le Dr Napias a lu son rapport sur le saturnisme dans le département de la Seine.

Le nombre des ouvriers maniant le plomb et ses dérivés dans le département de la Seine peut être estimé à 20 000 environ. D'autre part, le nombre des ouvriers admis dans les hôpitaux pour accidents saturnins, qui était, en moyenne, de 552 par an, de 1876 à 1880, a diminué de près de moitié de 1884 à 1886.

Ce résultat doit être attribué à plusieurs causes : bien-être relatif et propreté plus grande des ouvriers ; précautions mieux prises par les patrons ; perfectionnements industriels ; publicité très grande donnée à l' " *instruction sanitaire relative aux causes de l'intoxication saturnine et aux moyens d'y remédier.* "

Malgré cette diminution, qui a porté sur presque toutes les industries du plomb, le "Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine", sur un rapport de M. Gautier, a émis le vœu " que M. le Ministre du commerce demande, dans l'intérêt de la santé des ouvriers cérusiers, aux administrations de l'Etat, et aux compagnies de chemins de fer, de n'admettre dans leurs adjudications que la céruse broyée à l'eau ou à l'huile, à l'exclusion de la céruse en poudre."

Appelé à se prononcer sur ce vœu, le Comité consultatif, sur le rapport de M. Napias, a déclaré que le vœu en question pouvait être pris en considération, mais que la substitution qu'il préconise était entrée depuis longtemps déjà dans les habitudes industrielles. *La véritable mesure à prendre serait d'exiger, dans tous les marchés de peinture, que la céruse et les préparations plombifères ne devront pas être employées dans les travaux à faire.*

Nous applaudissons au vote du Comité, et nous le félicitons de poursuivre le plomb.

Le Professeur Putzeys, dont nos lecteurs connaissent les remarquables travaux, vient de publier une étude très complète sur la reconstruction de l'Hôpital de Bavière à Liège. Quoique ayant un intérêt particulièrement local, cette étude n'en sera pas moins lue avec grand profit par les médecins, les ingénieurs et les architectes qui peuvent être appelés à

faire construire un hôpital.

Ce savant maître combat avec de bons arguments le projet de la municipalité de Liège, et énumère les conditions que doit présenter réellement un hôpital hygiénique. Notamment la séparation de divers services, la surface minimum de 10 mètres carrés par malade, le cube minimum de 50 mètres cubes par malade dans chaque chambre, l'existence d'un seul étage, etc., etc. Nous ne pouvons citer, à notre grand regret, toute la brochure du Dr F. Putzeys.

* * *

Du 25 juillet au 25 novembre, il va s'ouvrir, au palais de l'Industrie, une exposition internationale de sauvetage et d'Hygiène.

Pendant cette époque il se tiendra à Paris un Congrès international de sauvetage. La commission d'organisation, dont le président est M. Turquet, le sympathique député de l'Aisne, convie toutes les municipalités de France et de l'étranger, toutes les Sociétés savantes, etc., à participer au présent Congrès. Pour l'inscription on peut s'adresser, soit au siège de l'Exposition 28 boulevard des Italiens, soit chez M. Emile Cacheux, 27 quai St-Michel, Paris.

* * *

Notre collègue et ami le Dr G. Badaloni nous a envoyé la relation sanitaire de l'hospice marin de Fano, dont il est le directeur.

L'hospice est consacré aux enfants des deux sexes atteints de maladies de la peau, des os, des articulations, des glandes et des vaisseaux lymphatiques, du nez, des oreilles et des yeux, enfin aux enfants affectés de rachitisme, gracilité, anémies et autres maladies constitutionnelles.

Pendant les années 1885—1886—1887, 1577 enfants, dont 963 filles, ont été en traitement. On a obtenu 651 guérisons, 454 améliorations notables, 417 améliorations médiocres ; 50 sont restés stationnaires, 2 ont vu leur état empirer, et 3 sont morts. En résumé, on a eu une moyenne de 96,3 pour cent comme succès, et 3,7 pour cent comme insuccès. Le Dr Badaloni peut à juste titre se féliciter de ce résultat.

* * *

M. Webster a inventé un procédé électrique pour le traitement des eaux vannes, qui permet de les purifier en vingt minutes ; les parties solides se séparent des parties liquides, et, ou sont précipitées au fond, ou viennent flotter à la surface ; de toute façon, il est facile de les recueillir séparément. L'inventeur estime que son procédé peut être appliqué aux matières de vidange, et aussi aux eaux potables, de manière à dispenser des filtres ordinaires.

Une première expérience en grand va être faite aux frais de M. Webster sur les eaux d'égout de Crosners.

Si cette invention tient toutes ses promesses, avec une économie suffisante, l'électricité aura un nouveau rôle à remplir dans les villes qui, plus heureuses que Paris, possèdent des stations d'électricité.

A l'éclairage des rues, à la traction des tramways, à la transmission des dépêches, il faudra joindre la clarification des eaux potables, l'assainissement des égouts, et une nouvelle solution du problème des vidanges. (*Cosmos*)

* * *

On a récemment communiqué à la Société de médecine publique une nouvelle

source d'intoxication saturnine professionnelle. Il s'agit des cartonniers, qui peuvent être mis en contact avec des papiers colorés aux sels de plomb. L'ouvrière qui a attiré l'attention du médecin était chargée de coiler des bandes de papier rouge orange sur des cartons ; elle prenait ces bandes avec son index légèrement mouillé de salive. C'est ainsi qu'elle s'est intoxiquée. Toutes les ouvrières accomplissant le même travail sont devenues pâles, faibles, amaigries et affectées de coliques sourdes.

L'analyse des bandelettes par M. Gur a montré qu'elles contenaient environ 12 milligrammes de plomb chaque. A quand une ordonnance défendant l'emploi des sels de plomb pour la coloration des papiers ? (*Cosmos*)

* * *

Le ministre S. Jose Luis Albareda a publié un décret défendant le système de calcination à l'air libre dans les mines du Rio Tinto. Ce décret est basé sur des raisons d'Hygiène relatives à la Santé des habitants. Nos félicitations les plus sincères au ministre espagnol qui a su prendre les intérêts des masses.

(*La Hygiene*).

* * *

La Société française d'Hygiène a organisé en 1887 une caravane hydrologique qui a visité les stations d'eaux minérales du centre de la France. Cette caravane a eu un véritable succès, dont la Société française d'Hygiène doit être justement fière. Quinze stations ont été ainsi visitées dans une excursion fort agréable de quinze jours. Cette caravane a si bien réussi que la Société française d'Hygiène a récemment décidé d'en organiser une

semblable pour l'année 1888. Elle doit visiter les stations de l'Est de la France.

Le récit du voyage de la caravane de 1887, et la relation des conférences faites par les médecins de eaux minérales, ont fait l'objet d'un volume rédigé par MM. P. de Pietra Santa et Jolitrain. Ce volume (1), orné de gravures, présente un grand intérêt scientifique, en même temps que sa lecture est fort attachante. Nous félicitons sincèrement les savants auteurs, en souhaitant que l'année 1889 voie une deuxième volume relater le voyage de la nouvelle caravane.

* *

Le savant chimiste E. Maumené vient de publier dans le *Cosmos* un article très humoristique sur l'emploi des tuyaux de plomb pour la conduite des eaux.

Adversaire de ces tuyaux, il plaie sagement agréablement les optimistes (tout est bien dans le meilleur des mondes) et les gouvernements qui gardent de concert le silence prudent. Relatant brièvement les récentes expériences de Max Müller, expériences qui n'ont pas apporté de nouvelles preuves tant à la théorie de la nocuité qu'à celle de l'innocuité il termine en conseillant de supprimer partout les tuyaux de plomb, et de les remplacer par des tuyaux de grés ou de caoutchouc.

Nous félicitons le Professeur Maumené d'être à son tour entré dans la lice et de combattre le bon combat. Peut-être arriverons-nous un jour à secouer le doux farniente des gouvernements ?

(1)—Volume in-8 de 230 p.—4 francs—Bureau de la Société française d'Hygiène—30 rue du Dragon—Paris.

* *

Le Sénat italien est en ce moment saisi d'un projet de loi déposé par le Ministre de l'Intérieur, et relatif à l'administration sanitaire du royaume.

Le Professeur Margotto dans son *giornale di clinica, terapia e medicina pubblica*, rapporte intégralement ce projet de loi; il l'accompagne de notes et commentaires qui dénotent chez leur auteur une connaissance profonde de l'hygiène et de la science sanitaire.

Ce projet de loi se compose de 5 titres comprenant 11 chapitres et 56 articles.

Il serait établi un conseil supérieur de Santé, dépendant du Ministère de l'Intérieur, et des conseils provinciaux dépendant des Préfets.

Ils sont formés de médecins, chimistes, pharmaciens, ingénieurs et jurisconsultes; ils ont pour mission: 1°. d'étudier les questions d'hygiène à eux soumises par le Ministre ou par les Préfets; 2°. d'émettre les mesures qu'ils jugeraient convenables d'appliquer pour la préservation de la santé publique; 3°. de prononcer disciplinairement sur tous les membres du service d'inspection ou d'assistance sanitaire.

Les dits conseils ont le droit d'initiative; leurs membres, nommés au concours sur titre ou à l'examen, ont un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles.

Il serait créé le poste de médecin provincial; le titulaire aura pour devoir la surveillance et l'inspection de tout ce qui concerne l'hygiène et la salubrité publique.

Des conseils sanitaires communaux auront pour la commune les mêmes pouvoirs que les conseils sanitaires provinciaux pour le département.

L'assistance médico-chirurgicale, phar-

maceutique et obstétrique est obligatoire et gratuite pour les indigents.

L'inspection vétérinaire se fera avec soin, par l'entremise de vétérinaires provinciaux ou communaux.

L'exercice des arts ou métiers suivants est soumis à la surveillance des agents sanitaires : médecine et chirurgie, vétérinaire, pharmacie, droguerie, parfumerie, marchands de couleurs, liquoristes, cafetiers, fabricants ou marchands de produits chimiques, pharmaceutiques, alimentaires.

Des amendes et des peines sont énoncées contre ceux qui contreviendraient à la loi.

Il est énoncé quelques règlements concernant l'Hygiène du sol et des habitations. Les fabriques et usines donnant lieu à des émanations insalubres sont divisées en deux classes et soumises à certaines obligations.

De même, certains articles sont consacrés à l'hygiène des boissons et des aliments, et à la police mortuaire.

Ce projet de loi se termine par l'énumération des mesures ordonnées contre la diffusion des maladies infectieuses de l'homme et des animaux.

Dans ses lignes générales, ce projet de loi ne mérite que des éloges ; mais bien des détails sont oubliés, bien d'autres sont incomplètement déterminés.

Quoi qu'il en soit, nous espérons, pour l'hygiène et la santé de nos amis transalpins, que ce projet de loi, convenablement modifié et surtout augmenté, sera voté par le Sénat.

A. HAMON.

Paris, Avril 1888.

HYGIÈNE DENTAIRE INFANTILE

L'hygiène de la bouche est la clé de la préservation de la carie.

La propreté, l'usage de bons dentifrices, le soin d'éviter, pendant les repas, les transitions brusques de température et l'agression des corps durs, en constituent les chefs principaux.

Je suis convaincu que la moitié, si ce n'est pas les deux tiers des caries, sont dues aux variations brusques de température que subissent les dents pendant les repas. Il convient donc d'habituer les enfants à ne pas manger leur potage ou leurs aliments liquides à une température trop élevée, et surtout à mettre un certain intervalle entre la fin du potage et la première libation. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que les boissons sont à une température plus basse : l'eau frappée, qui s'introduit dans les habitudes de nos tables, et les sorbets ou glaces des diners d'apparat et des soirées, sont particulièrement incriminables à ce point de vue.

Le sucre, ce *sel des enfants*, comme on l'appelle avec trop d'indulgence, a été accusé de favoriser, chez eux, la carie dentaire. M. Magitot, faisant remarquer que certains animaux domestiques, le chat et le chien par exemple, sont sujets à des caries dentaires, tandis que tous les animaux sauvages et les autres animaux domestiques en ignorent les atteintes, porte cette exception à la charge du sucre, dont ils sont très friands et que leur concède la libéralité de leurs maîtres.

Ce grief vient à l'appui de tout le mal que je pense, et que j'ai dit, de l'abus du sucre chez les enfants, et sous d'autres rapports.

Les aliments acides, et surtout ceux qui contiennent en même temps de fortes quantités de sucre, les *confitures* par exemple, peuvent être considérés comme suspects.

Quant à l'usure des dents par les corps

durs, c'est un fait d'hygiène instinctive, sur lequel il n'est pas besoin d'insister. Je citerai cependant l'inconvénient de cette habitude que prennent beaucoup de jeunes filles, de couper leur fil avec les incisives de devant, agissant à la manière de ciseaux singulièrement affilés. Si les dents ont cette apparence blanc jaunâtre qui est un indice de solidité, elles s'usent simplement ; sont-elles bleuâtres, prédisposées à la carie, elles peuvent y marcher par la destruction partielle de leur émail.

Il convient enfin de ne pas oublier que la fragilité des dents est souvent une affaire d'hérédité. De même qu'il y a des pays dans lesquels les dents sont mauvaises, de même aussi il y a des familles dans lesquels la carie est héréditaire ; raison de plus, dans ces cas, pour redoubler de surveillance et de soins. Notons, en terminant, la relation qui lie l'intégrité des fonctions digestives à l'intégrité des dents ; cette relation est réciproque.

Si l'on peut dire : *telle dentition, tel est le tomac*, on peut dire avec autant de raison, *tel estomac, telle dentition*. L'acidité de la salive, si commune dans les maladies de l'appareil digestif, joue, en effet, un rôle considérable dans la production de la carie.

Dr FONSSAGRIVES.

MOYENS A EMPLOYER POUR REMÉDIER A LA SUEUR ET A LA MAUVAISE ODEUR DES PIEDS.

Le Dr Stewart (d'Edimbourg) fait laver les pieds avec de l'eau chaude, et les fait badigeonner avec une solution de permanganate de potasse à 1/100. L'épiderme ainsi traité s'exfolie au bout de quelques jours. En attendant ce résultat,

enduire des bandelettes étroites de linge d'une épaisse couche d'onguent de plomb d'Hébra (litharge 100, huile d'olive 400, eau 9.5, eau de lavande 16), et appliquer avec ces bandelettes un bandage allant des orteils aux malléoles, en enveloppant séparément chaque orteil. Le bandage est renouvelé tous les deux jours pendant dix à seize jours, suivant l'épaisseur de l'épiderme.

Kaposi fait laver les pieds, et les fait envelopper dans un carré de toile sur lequel on a étalé une couche épaisse d'onguent d'Hébra, les orteils étant isolés avec de la charpie chargée d'onguent. Le pansement est renouvelé quotidiennement pendant une quinzaine de jours sans laver les pieds. On saupoudre alors avec une poudre composée d'amidon de riz, avec ou sans addition d'oxyde de zinc, de carbonate de plomb, de crème de tartre pulvérisée, d'acide salicylique (1 gr. pour 40 d'amidon.)

M. Hardy recommande des frictions énergiques faites tous les matins avec un morceau de flanelle et applications de bandelettes de diachylon renouvelées à chaque friction. Après quelques jours il prescrit une poudre astringente et désinfectante.

Le Dr Vieusse a employé le sous-nitrate de bismuth. Il fait frictionner les parties malades avec de la poudre de bismuth à la dose de 20 grammes environ, surtout dans les intervalles des orteils. On renouvelle les applications au besoin plusieurs fois à quelques jours d'intervalle.

Le *Kriegs-Sanitar-Ordnung* allemand a recommandé une poudre composée de 3 parties d'acide salicylique, 10 d'amidon et 87 de talc. On emploie 5 grammes environ chaque fois, mais quelques inconvénients s'étant présentés, les règlements

militaires prussiens ont prescrit du suif salicylé (acide salicylique 2 parties, suif de mouton 100 parties).

Tous ces procédés ont la prétention de faire disparaître et l'odeur et les sécrétions sudorales exagérées.

Dr L.

HYGIÈNE DU CHANTEUR

Le chanteur devra dilater amplement sa cage thoracique ; mais il aura soin de le faire d'une manière calme et silencieuse, sous peine d'arriver rapidement au chevrottement et à la raucité de la voix. Pour respirer, le chanteur doit laisser son larynx absolument immobile ; et dans ce but, faire porter sur l'abdomen non sur la clavicule, le poids de l'effort respiratoire. La respiration thoraco-abdominale est facile chez l'homme ; c'est même le type respiratoire normal masculin. Chez la femme, au contraire, les fonctions délicates inhérentes à l'abdomen (*propter uterum mulier*) et aussi l'usage du corset, impriment à la respiration le type claviculaire. La femme a donc bien plus de mérite que l'homme à bien chanter.

Le chanteur peut augmenter son amplitude respiratoire par la gymnastique des bras et du thorax la natation, les pratiques de l'escrime (mais à la condition, toutefois, de tirer successivement des deux mains). De plus, il ne faut point surmener le larynx par des séances de chant trop longues ; il est indispensable de reposer complètement la voix au moment de la mue du larynx, surtout chez les garçons. Le médecin peut, d'ailleurs

(ainsi que le pense et l'exprime très justement M. Gouguenheim), jouer, dans la profession artistique, un rôle éducateur important. L'examen préalable du larynx par un spécialiste présenterait, pour les élèves qui se destinent à la carrière du chant, l'inappréciable avantage de rendre un compte exact des aptitudes artistiques déterminées qu'ils peuvent avoir. Un semblable conseil de révision éviterait, à coup sûr, aux professeurs comme aux élèves et aux parents, bien des déceptions et bien des déboires, s'il est vrai que la laryngoscopie puisse porter toujours sur un chanteur un pronostic scientifique irréfutable.

L'artiste doit éviter d'habiter les rez-de-chaussée humides et froids, les logements exposés au nord, les rues étroites et mal aérées. La chaleur des poêles (surtout de nos modernes poêles économiques) est souverainement nuisible à la voix, de même que tout milieu atmosphérique surchauffé et enfumé. Pour l'hygiène du vêtement, l'artiste suivra les préceptes suivants : il se couvrira peu le cou, afin de l'endurcir contre les vicissitudes météoriques ; la femme évitera avec soin les corsets mal conditionnés, comprimant la taille et gênant la respiration.

Il est recommandé au chanteur de ne pas se livrer à son art durant la digestion, d'éviter la constipation, en suivant un régime rafraîchissant ; d'user avec précaution des boissons alcooliques, du café, du thé et du tabac, dont l'abus nuit au chant, soit en irritant la gorge, soit en troublant le rythme du cœur. Mes artistes doivent également éviter les fatigues physiques et les excès de tout genre : le jeu, les veilles, la danse, la course, les exercices, violents, et principalement les abus vénériens, etc., s'ils veulent con-

server longtemps la précieuse intégrité de leurs organes vocaux.

Les troubles de la voix sont fréquemment dus à un affaiblissement organique général, qui retentit volontiers sur les cordes vocales, organes fragiles par excellence. Un traitement tonique et reconstituant, une bonne alimentation, et surtout l'observation sévère des règles de l'hygiène et du fatidique "*uti, non abuti*" : voilà les remèdes des troubles vocaux dus à la fatigue. Les gastralgies, dyspepsies et dérangements intestinaux seront soignés avec attention, ainsi que les refroidissements les plus légers, qui (indispositions insignifiantes lorsqu'elles atteignent d'autres personnes) acquièrent, chez le chanteur, une grosse importance pour l'avenir. Une angine, un coryza, un rhume, un enrouement seront enrayerés toujours par le séjour rigoureux à la chambre, la cessation absolue du chant et de l'effort vocal, et par le traitement approprié aux affections à *frigore*.

Certaines lésions de la gorge, du larynx et du nez tiennent à un état général : herpétisme, rhumatisme, phthisie, goutte, scrofule, syphilis. Dans ces cas, il est très important, outre le traitement local, de modifier profondément, par une médication générale spécifique, le terrain constitutionnel. Les granulations par exemple, ces ennemies si redoutées des artistes, reconnaissent souvent le tempérament arthritique comme cause fondamentale. Toutes les diathèses précédentes sont, d'ailleurs, plus ou moins curables : seule, la phthisie ne pardonne pas, et elle atteint toujours, jusqu'à un certain point, l'organe vocal, en dehors même de toute tuberculisation laryngée.

L'anémie, la chlorose et l'hystérie déterminent également des troubles de la voix. Ces troubles sont d'ordre nerveux,

et le plus souvent passagers. L'hydrothérapie, le fer et le quinquina, l'huile de foie de morue et le bromure de potassium, ont ordinairement raison de ces accidents. Les femmes chlorotiques et nerveuses doivent, surtout lorsqu'elles se destinent au chant, être des modèles de vie régulière et de bonne hygiène. L'histoire anecdotique du théâtre nous prouve que tous les artistes qui ont conservé longtemps un superbe organe ont été des modèles de sobriété, de chasteté, de vie paisible, et—on peut le dire—d'*égoïsme*. Pour conserver le fragile trésor laryngien, constamment il faut veiller sur lui, comme un avare, avec un soin jaloux et exclusif.

Dr E. MONIN.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB

POUR

LA CONDUITE DES EAUX

ALIMENTAIRES, (1)

PAR

A. HAMON (DE PARIS).

Membre des Sociétés française, espagnole, russe, florentine d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de la province de Québec, de la Société de climatologie d'Alger, de la Société d'Hygiène de Palerme, de l'associazione Nazionale italiana, de gli scienziati, letterati ed artisti, bibliothécaire de la Société d'Hygiène de l'Enfance, etc.

L'homme se tue plutôt qu'il ne meurt.
(FLORENS)

Quand un vieux tuyau revêtu de sa potine calcaire, n'est plus en usage depuis quelque temps, cette potine devient sèche, et tout le monde peut voir, avec Régnauld, cette couche poussiéreuse, que le moindre frottement avec une barbe de plume en enlève. Si, avec soin, on prend quelques grains de poussière à la partie externe de cette couche, c'est-à-dire à la partie non en contact

(1) Suite, voir page 14 de ce journal.

immédiat avec le plomb, que l'on mette cette poussière dans un verre, avec de l'eau acidulée d'acide azotique, et que l'on fasse passer un courant d'hydrogène sulfuré, on remarque aussitôt une coloration noire due au sulfure de plomb formé.

Il est important de remarquer qu'il s'agit là de poussière prise dans la potine, sur la surface externe de cette potine. Comment expliquerait-on la présence du plomb dans cette partie de la couche, si on n'admettait pas que l'eau continue à attaquer le métal ?

Si l'action de l'eau sur le plomb cessait après le dépôt sur le tuyau d'un mince revêtement de carbonate de chaux et de plomb, le dépôt qui continuerait à se faire ne serait composé que de carbonate de chaux.

La potine serait alors formée de deux couches concentriques : la première, en contact avec les parois du tuyau, serait un mélange de carbonate de plomb et de carbonate de chaux ; la seconde ne serait que du carbonate de chaux.

L'expérience prouve l'erreur de cette manière de voir, car si elle était juste, le pourcentage du plomb dans la potine serait très minime quand le tuyau est depuis longtemps en usage. Les analyses de Gautier, Reichardt, Schneider (91), Bennett, etc., ont prouvé que ce pourcentage dépassait 50 0/0 dans des tuyaux en usage depuis des temps variant de 10 à 300 ans.

La potine calcaire et plombifère qui est à l'intérieur des tuyaux, ne protège donc pas ces derniers contre l'action ultérieure de l'eau (Wruller Beninga 92). De nombreuses analyses ont en effet montré que l'eau distribuée avec de vieux tuyaux n'en contenait pas moins

(91) Archiv. der pharmacie—tome 52—p. 155—3ème série—Halle 1884.

du plomb. (voir p.) Toutefois les tuyaux de plomb neuf seraient plus dangereux que les tuyaux de plomb vieux W. Iffhugel (92 bis).

De l'eau, séjournant dans les tuyaux neufs et vieux, donnait les résultats suivants comme contenance en plomb (milligrammes par litre) :

	Vieux tuyaux	tuyaux neufs
Séjour 1 heure	— 1,997	— 4,992
“ 3 heures	— 3,993	— 8,700
“ 4 “	— 3,993	— 7,987
“ 14 “	— 4,992	— 6,989
“ 6 jours	— 4,994	— 1,997

Il s'agit là de l'eau de Sheffield (Sinclair White).

Selon Gallagher [93], les tuyaux se recouvrent d'une couche organique empêchant le contact du plomb et de l'eau. Cette couche n'existe pas dans tous les tuyaux, elle ne se forme que quand les eaux sont riches en matières organiques, et alors ces eaux ont une action très puissante sur le plomb. Cette couche n'est donc nullement une garantie.

La température joue un rôle dans l'action de l'eau sur le plomb ; ainsi l'eau chaude l'attaque beaucoup plus rapidement que l'eau froide Wallace (94), Mosca (95), W. Nichols) Entre 4 et 10 degrés la quantité de plomb dissoute n'augmente pas, tandis qu'à 20 C. cette quantité s'accroît beaucoup (Dr Penny 96).

(92) Vierteljahrs schrift fur geritliche medicin und offenthliche sanitatswesen—p.—311—315—Berlin 1877.

(93) Sanitary news 27 juillet 1882—Chicago.

(92 bis)—Arbeiten aus dem Kaiserlichen Gesundheitsanite—Berlin—1887—p. 484—542.

[94] Cité par Bayles, House drainage Water services—1878—New-York.

[95] Compte rendu du 6me Congrès international pharmaceutique en—1885—Bruxelles 1886.

[96] Report of the action of Lochkatrine water on lead—Edinburgh.

W. R. Nichols attribue cet effet aux dilatations et contractions qui se produisent.

D'après Anderson (97) et Dugal—Campbell (98), la puissance altérante de l'eau sur le plomb serait moindre dans l'obscurité qu'à la lumière ; Penny l'explique par l'élévation de température due à la lumière.

Les expériences de S. White ont prouvé que la pression active l'action chimique ; ainsi les quantités de plomb trouvées dans l'eau varient du simple au double ; Pullmann est d'un avis contraire.

On a remarqué que souvent, à l'intérieur de vieux tuyaux de plomb, se trouvait un dépôt ferrugineux ; et quelques-uns entre autres (Kuhlmann 99),

Malbranche [100], en ont conclu que ce dépôt protégeait le plomb. C'est une erreur, le fer ne se dépose sur le tuyau que par suite d'une nouvelle décomposition chimique. Le plomb remplace le fer qui se dépose sur les parois. Si le plomb, ne pouvait pas se substituer au fer, celui-ci resterait dissous à l'état de sel et ne se déposerait pas.

Dussance, Pouillet [101], Guéraux [101], Rocques, ont prouvé que le plomb était électro-négatif par rapport au fer, c'est-à-dire était l'électrode soluble.

Un dépôt de fer dans un tuyau de plomb est une preuve que l'eau distribuée contenait du plomb. La présence

du fer augmente donc l'action chimique [Penny, G. Pouchet [101 bis,] Gautrellet, Warrentrapp].

Suivant Graham, Hoffmann, Dudby [102], cette action serait diminuée ou même empêchée (Mendonça 103).

Le Dr Pouchet a fait en 1886 des recherches sur l'action des eaux de Paris sur les tuyaux de plomb reliés ou soudés à des tuyaux de fer étiré. Il a trouvé expérimentalement un courant électrique ; et l'attaque du plomb était augmentée. Quand la soudure était en contact avec l'eau, l'intensité de l'attaque était encore plus grande.

Si l'on a plusieurs métaux en présence, l'action électrique se joint à l'action chimique, et l'attaque est plus vive [Rocques, W. R. Nichols, J. Nichols Manouvrier 104].

Un alliage de plomb et de zinc, ou de plomb et d'étain, s'attaque plus rapidement que le plomb pur, selon Crookes, Penny, (Edwards 104 bis, Elsner 104 ter), et contrairement à l'opinion de Nevins,, Anderson, Dugald-Campbell et Taylor, qui prétendent qu'un alliage de plomb avec 5 0/0 d'étain n'est pas attaqué, et que l'action est retardée si l'alliage contient du zinc. Dès 1838, Walkly (104 ter2) avait constaté qu'aux soudures des tuyaux l'attaque est plus vive.

Un changement dans la structure du métal, changement par exemple qui peut être occasionné par le fait d'avoir

[97]

[98]

[99] Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse—p. 543—168 séance du 29 mai 1867—Mulhouse—Mars 1868.

[100] Travaux du Conseil Central d'hygiène publique et de Salubrité de la Seine-Inférieure pendant l'année 1874—p. 73 91—Rouen 1875.

[101] Cités par Grellois in études hygiéniques sur les eaux potables—Paris 1859.

(102) Cincinnati lancet and clinic—p. 519—Cincinnati 1881.

(103) Revista medica de Rio de Janeiro 31 juillet 1877—163—164—Rio de Janeiro.

(101 bis) Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France—tome 16—année 1881—p. 289—293—Paris 1887.

[104]—Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques—Article plomb—Paris 1880.

plié le métal contre le grain, augmente la facilité avec laquelle l'eau altère le métal (Parkes, J. Nichols, W. R. Nichols).

Suivant certains observateurs (J. Smith, Nevins, Edwards), le plomb mat est attaqué plus rapidement que le plomb brillant.

Un alliage de plomb et d'antimoine pur active l'attaque d'après les recherches de Bischoff (105).

Selon Rocques il s'établit une sorte de circuit métallique entre le plomb et son oxyde; ce qui fait que l'attaque une fois commencée continue plus rapidement.

L'eau, qu'elle séjourne peu ou beaucoup de temps dans les tuyaux ne semble pas avoir une action plus puissante sur le plomb, le tableau que nous avons rapporté p. en est une preuve.

Les sels de plomb, carbonates, sulfates, nitrates qui se forment quand l'eau est en contact avec le plomb, sont-ils solubles; c'est-à-dire, contient-elle du plomb dissous, ou bien ce plomb est-il seulement en suspension?

Pendant longtemps beaucoup de chimistes ont cru que le carbonate et le sulfate plombiques étaient insolubles; cette croyance provenait des moyens défectueux d'analyse; en effet, en général on recherchait le plomb au moyen de l'hydrogène sulfuré; or les recherches de Mayençon, (de Gautier et Bergeret, Reichardt de Stolbic (106)), ont prouvé que le sulfure de plomb était soluble dans l'eau chargée d'hydrogène sulfuré.

En recherchant avec des procédés

plus délicats d'analyse, Marais, Brande et Taylor (102), Gautier, Lordos, Mayençon et Bergeret, Jousney, Crookes, etc., ont trouvé que l'eau calcaire distribuée au moyen de tuyaux de plomb contenait du plomb.

R. Wagner (103), Rosco et Schorlemmer (109) ont montré expérimentalement que des eaux dures en contact avec du PbO CO_2 dissolvaient une partie de ce sel. Wagner trouve ainsi dans un litre d'eau jusqu'à 0 gr. 39 de plomb par litre en dissolution, cette quantité est en général minime, elle varierait de 0 mgr 25 (Brande) à 2 mgr (Crookes).

Bien des causes d'ailleurs peuvent faire varier la quantité de plomb dissoute; ainsi, la plupart des chimistes pensent que la présence dans les eaux des nitrites, nitrates, sels ammoniacaux, etc., etc., permettent à l'eau de dissoudre une quantité plus grande de carbonate ou de sulfate plombique ou de tout autre sel de plomb.

D'ailleurs, comme l'a écrit G. Pouchet, il est bon de remarquer que les composés plombiques insolubles (ou prétendus tels) ne se séparent complètement que par un repos très prolongé de la masse d'eau dans laquelle ils prennent naissance; de telle sorte qu'au moment de leur formation, ces composés peuvent à bon droit être considérés comme sels solubles, puisque, grâce à leur état physique spécial, ils restent en quelque sorte en émulsion dans l'eau et présentent par conséquent les mêmes dangers que les sels réellement dissous.

D'après Wolffhugel, la teneur en plomb de l'eau potable est fonction de l'air contenu dans l'eau, de la composition chimique de l'eau, de la

[105]—Moniteur scientifique du Dr Quesneville p. 16—18—Paris 1874.

[104 bis-terz]—Cités par Wolffhugel, loco citato.

[106]—Bericht uber die Thatigkeir des Prager statischen gesundherts vithes in Jahre 1882 —p. 16—22 —Prag. 1883.

[107] —Chemistry—p. 397.

[108]—Wagners Tahresberibht d. chem. Techn. 1867—Vol. 13—p. 212.

[109]—Ausfurliches Lehrbucp der chemie—1879—Braunshweig—vol.5—p. 236.

nature de la matière dont est faite le tuyau, de la durée du contact, du mouvement de l'eau, de la température de l'eau et de l'espace environnant.

Or, quelle est l'eau potable qui ne contient ni nitrites, ni sels ammoniacaux, ni matières organiques ? Les meilleures eaux en renferment, et s'il fallait refuser pour l'alimentation les eaux qui en contiennent, on ne trouverait plus d'eau à boire.

L'acide carbonique libre dans l'eau aurait aussi, contrairement à l'opinion de Noad, la propriété de dissoudre davantage le plomb (Crookes-Daniel.)

Des opinions émises par de savants chimistes, et rapportées par nous dans les pages précédentes, décrivent les conditions suivantes :

1. *Les eaux dures calcaires attaquent le plomb.*

2. *L'oxygène, l'acide carbonique libre dissous dans l'eau, activent l'action chimique de l'eau sur le métal.*

3. *La corrosion du plomb par l'eau est plus active quand il y a contact alternatif d'eau et d'air.*

4. *La présence dans l'eau de chlorures, bromures, iodures, nitrates, nitrites, sels et acides organiques, sels ammoniacaux, matières albuminoïdes rend plus vive l'action du liquide sur le plomb.*

5. *La potine qui recouvre l'intérieur des tuyaux de plomb est boueuse et contient du plomb.*

6. *Les changements de température ont une action sur la corrosion du plomb ; il en est de même de la pression.*

7. *L'action de l'eau sur le plomb est plus vive quand ce métal est en contact avec d'autres métaux, tels que fer, cuivre, zinc, etc.*

8. *L'impureté du plomb des tuyaux est une cause de plus de vivacité de l'attaque de ce métal par l'eau.*

9. *Les sels de plomb, même les carbonates et sulfures, sont solubles dans l'eau.*

(à suivre)

NOMINATION — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre excellent ami M. A. HAMON, de Paris, vient d'être nommé *membre correspondant* de la Société Royale de médecine publique de Belgique.

Nos cordiales félicitations

BONNE POUDDRE POUR LES DENTS

R. Quinquina gris pulvérisé, $\frac{1}{4}$ once
 Charbon de bois " $\frac{1}{4}$ once
 Craie préparé " $\frac{1}{4}$ once
 Essence de menthe 10 gouttes
 Mêlez.

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES LÈVRES

R. Vaseline 1 once
 Baume du Pérou 1 drachme
 Essence de rose
 Mêlez.

RECETTE BRILLANTINE

Une bonne brillantine, à l'usage des cheveux et de la barbe, se compose de :

R. Alcool fort, 3 onces
 Glycerine, $\frac{1}{4}$ once
 Huile de ricin, $\frac{1}{4}$ once
 Essence bergamotte, 15 gouttes
 " citron, 15 gouttes
 " néroly, 2 gouttes
 " rose 5 gouttes

Mélangez et filtrez.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE de la PROVINCE de QUÉBEC.

Prés. J. L. Archambault ; 1er vice-p. C. A. Pfister ; 2e vice-p. Dr. J. L. V. Cléroux ; Trés. J. Z. Resther ; Sec.-Gén. Dr J. I. Desroches. Comité de Régie, MM. Mount, Fafard, Foucher, Gray, Barry, Lachance, Vanier.

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

**144, RUE ST-LAURENT, 144,
MONTREAL.**

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques, Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Docimasie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Alimentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicologiques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

COLLABORATEURS ETRANGERS.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. le Pr. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles, de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Petro Garcia Faria, Viara Y. Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Luxan y Garcia, Capitain de ingénieur, de Guadalaxara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulco, H. Caro, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance ; M. le docteur G Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Georgiéri, de Florence.

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimalji, D. Utudjian, le colonel Bonkoweki Bey, chimiste, de Constantinople.

DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg, de Wiborg ; M. le docteur D. Asp, de Helsingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E. L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, no 132, Avenue de Clichy Paris.

A Messieurs les Curés.

Nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à messieurs les Curés. Notre but est de répandre le plus possible l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale de l'homme. L'hygiène est un art qui s'enseigne et qui s'apprend ; elle promet à la Société des hommes vigoureux, fiers de leurs devoirs. C'est pourquoi nous prions notre Clergé canadien, toujours animé du plus pur patriotisme pour notre population, de bien vouloir nous aider dans notre tâche. Pour donner un caractère d'actualité à notre publication, nous avons besoin de connaître, entre autres choses, le mouvement de la population. C'est pourquoi nous aimerions à avoir les chiffres des naissances et des décès aux différents âges de la vie, et une connaissance aussi exacte que possible des cas de maladies contagieuses dans toutes les municipalités de cette province.

Nous avons pris cette décision en considérant l'effroyable gaspillage de vie, de santé et de forces qui résulte de l'absence dans les familles des saines notions sur l'art de se conserver. Messieurs les Curés jouissent de l'estime du peuple Canadien ; leur parole est religieusement écoutée. Ils peuvent par conséquent beaucoup faire pour l'hygiène. C'est pourquoi nous comptons que nos efforts seront couronnés de succès.

L'ADMINISTRATION